



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 121917

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la culture des organismes génétiquement modifiés. L'examen du projet de loi relatif aux OGM n'a pas pu suivre son cours avant la fin des travaux du Parlement. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir si des projets de décrets sont en cours de préparation.

Texte de la réponse

Les deux principaux décrets transposant la directive européenne 2001/18/CE qui réglemente les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) commerciales et expérimentales ont été publiés le 20 mars 2007 au Journal Officiel avec l'ensemble des textes qui achèvent cette transposition. Ces textes viennent renforcer l'encadrement légal existant et ne remettent pas en cause la nécessité d'un débat devant la représentation nationale, au-delà de la transposition de la directive.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121917

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3473

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4418